

**Syngenta International SA**

Media Office  
CH-4002 Bâle  
Suisse  
Tél.: +41 61 323 2323  
Fax: +41 61 323 2424

[www.syngenta.com](http://www.syngenta.com)

**Contacts médias:**

Paul Barrett  
Suisse +41 61 323 2323  
  
Daniel Braxton  
Suisse +41 61 323 2323

**Contacts analystes/investisseurs:**

Jennifer Gough  
Suisse +41 61 323 5059  
E.-U. +1 202 737 6521  
  
Lars Oestergaard  
Suisse +41 61 323 6793  
E.-U. +1 202 737 6520



communiqué aux médias

Bâle, Suisse, le 3 janvier 2013

## Rachats d'actions Syngenta: rapport de fin d'année

Syngenta a conclu les rachats d'actions autorisés par l'Assemblée générale ordinaire du 22 avril 2008. Cette autorisation portait sur le rachat d'un maximum de 10% des actions en circulation.

Au total, 1.487.200 actions ont été rachetées entre le 8 mars 2010 et fin décembre 2012 sur la deuxième ligne de négoce de SIX Swiss Exchange. Cela représente 1,5% des actions en circulation au moment de l'autorisation et un montant total de \$ 402 millions.

Conformément aux propositions adoptées lors des Assemblées générales ordinaires du 19 avril 2011 et du 24 avril 2012, un total de 1.473.700 actions ont été annulées. L'entreprise prévoit de proposer l'annulation des 13.500 actions restantes à une Assemblée générale annuelle ultérieure.

Syngenta figure parmi les leaders mondiaux de l'économie et emploie plus de 26 000 personnes dans plus de 90 pays. Leur seul objectif: exprimer le potentiel des plantes. Par nos capacités scientifiques de premier plan, notre présence mondiale et notre engagement en faveur des clients, nous aidons à accroître la productivité des cultures, à protéger l'environnement et à améliorer la santé et la qualité de vie. Pour plus d'informations sur Syngenta, nous vous recommandons de consulter le site [www.syngenta.com](http://www.syngenta.com).

### ***Avertissement concernant les déclarations anticipant sur l'avenir***

Ce document contient un certain nombre d'informations anticipant sur l'avenir. Elles sont reconnaissables à l'emploi de verbes au futur et au conditionnel ou à des termes impliquant une projection dans le futur. De telles déclarations impliquent des risques et incertitudes susceptibles de rendre les résultats matériellement différents de ce qui y est annoncé. Pour de plus amples informations sur ces risques et incertitudes ainsi que sur d'autres facteurs de risque, nous vous invitons à consulter le formulaire soumis par la société à la Commission des titres et des changes (Securities and Exchange Commission) et accessible au public. Syngenta n'a aucune obligation de remise à jour des déclarations à caractère prévisionnel pour qu'elles reflètent des résultats réels, des hypothèses modifiées ou d'autres facteurs. Ce document ne constitue pas ou ne fait partie d'aucune offre ou invitation à vendre ou émettre, ni de sollicitation issue d'aucune offre d'acquisition ou de souscription pour des actions ordinaires de Syngenta AG ou Syngenta ADS, pas plus qu'il n'est à la base ou n'est lié à aucun contrat s'y rapportant.